

Le 1 octobre 2014

Une séance ordinaire du Conseil du Canton de Stanstead tenue le **PREMIER jour du mois d'octobre de l'an deux mille QUATORZE**, à l'heure et à l'endroit habituels des séances.

SONT PRÉSENTS: Madame Gaétane Gaudreau Langlois et messieurs George C. Atkin, Dany Brodeur, Pierre Martineau et Christian Laporte

EST ABSENTE: Madame Janet Cooper

TOUS FORMANT QUORUM sous la présidence de madame la mairesse Francine Caron Markwell.

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Monique Pépin, est également présente conformément aux dispositions de la *Loi du Code Municipal*.

Il y a onze (11) personnes dans l'assistance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse, Madame Francine Caron Markwell, procède à l'ouverture de la séance, il est 19 h 30.

2014-10-926

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*Il est proposé par la Conseillère Gaétane Gaudreau
Appuyé par le Conseiller Pierre Martineau
Il est résolu à l'unanimité*

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2014-10-927

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX ET SUIVI

*Il est proposé par le Conseiller Christian Laporte
Appuyé par la Conseillère Dany Brodeur
Il est résolu à l'unanimité*

QUE les procès-verbaux du 3 et du 23 septembre 2014 soient adoptés tels que déposés.

ADOPTÉE

4. SUIVI DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU CONSEIL / COMPTE RENDU MRC

Madame Francine Caron Markwell fait un suivi au sujet des questions et commentaires apportés lors de la séance régulière du mois dernier.

Dégagement des arbres Amy et Gendron - on ne peut répondre pas de rapport de l'inspecteur de la voirie

Pilotage de MADA - le dossier suit son cours

Madame la mairesse donne un rapport sur les événements de la MRC.

Comité culturel 15 septembre, 2014

- Concours photos paysage culturel 247 photos ont été reçues, elles seront dévoilées au Symposium ce vendredi où les photos seront exposées, je participerai à cet événement. Il sera possible de voir ces photos sur le site de la MRC Découvrez nos paysages culturels.
- Sur ce site il sera possible d'ajouter d'anciennes ou de nouvelles photos. Chaque photo et/ou anecdote devra être approuvé par un modérateur avant d'être affiché.

- Une caractérisation des paysages culturels a été faite par Ruralys, on devrait avoir un rapport préliminaire vers le 13 octobre, 2014
- Politique culturelle se termine en 2015, des propositions incluant des actions sont faites pour renouveler l'entente 2015-2017.

Comité agricole 8 septembre 2014

- Dépôt final du Plan de développement de la zone agricole le 17 septembre 2014.

Fusion CSSS Magog- Coaticook

- À Coaticook, il y a 96 lits et à Magog 250 lits.
- Le nouveau nom sera dévoilé bientôt (2 noms soumis au ministère)
- But : préserver les services de proximité, assurer les perspectives d'emploi, maintien ressources matérielles, pas nécessairement avoir d'économies mais être plus attractif ex. pour les médecins.

Évaluation :

- Dépôt du nouveau rôle d'évaluation, augmentation de variant entre 8 à 10 %.
- Les évaluateurs peuvent rencontrer le conseil si on le désire.

Transport des Alentours :

- Nous n'avons pas ce service, cependant, j'ai demandé de recevoir les prix pour avoir un ordre de grandeur des coûts pour ce service.

Formation Ecoconstruction :

Au début décembre 2014, il y aura une formation pour les entrepreneurs.

CLD :

Retraite de monsieur Lanthier (directeur) le 31 décembre, 2014.

Sécurité publique :

- Une lettre sera envoyée à la ministre l'avisant de notre intention de sursoir au versement étant donné qu'un poste de la SQ devant être construit sur le territoire de la MRC (13 municipalités). Le contrat est d'une durée de 10ans, et nous sommes présentement dans notre 7^{ième} année et aucune construction à date.
- Achat de panneaux PAVA pour afficher vitesse, il y aura un calendrier de réservation pour les municipalités.
-

Comité Incendie :

- 911 processus d'amélioration mensuelle, monsieur Kazanov remettra un rapport des problématiques.
- Monsieur Kazanov a rencontré les chefs pompiers pour valider les immeubles à risque.
- La semaine du 5 au 11 octobre est la semaine de prévention des incendies

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Madame Florence Noel demande pourquoi on ne l'invite pas à soumissionner sur les travaux de la municipalité. Une demande sera effectuée à monsieur Massé.

Plusieurs personnes s'interrogent sur la méthode utilisée par la municipalité pour informer les gens des problèmes d'égout à Fitch Bay. Il devrait y avoir une sensibilisation effectuée auprès des citoyens, soit de porte à porte pour que les locataires soit informés. La directrice générale par intérim impliquera l'inspecteur en environnement.

Monsieur Langlois mentionne qu'il est primordial que les employés de la voirie soient formés pour effectuer le travail de sortir les pompes et les nettoyer. Lorsqu'il travaillait ici, ce travail était effectué par les employés. Madame la

maire mentionne qu'il y avait une résolution datant du mois de janvier pour cette formation. Comment se fait-il que ceci n'est pas fait?

6. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1 Dépôt du Rapport sommaire d'émission de permis

La secrétaire d'assemblée dépose le rapport de l'inspecteur en bâtiment du mois courant. Copie du rapport a été remis au conseil qui en prend acte.

7.2 Dépôt du Rapport d'Inspection forestière

La secrétaire d'assemblée dépose le dernier rapport de l'inspecteur forestier et le conseil en prend acte.

2014-10-928

7.3 Demande de PIIA -municipalité

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire faire réparer les gouttières du bureau municipal ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une soumission de Murexpair pour enlever la moulure O-Gee des fascias de chaque côté de l'édifice, d'installer un soufflage de bois peinturé blanc et l'installation des gouttières d'aluminium avec descentes au prix de 3 645 \$ taxes en sus;

***Il est proposé par le Conseiller Dany Brodeur
Appuyé par le Conseiller George Atkin
Il est résolu à l'unanimité***

QUE le conseil demande à l'inspecteur en bâtiment de voir à présenter une demande de PIIA auprès du CCU pour que la municipalité puisse effectuer ces réparations.

ADOPTÉE

poste de dépenses: immobilisation - surplus

2014-10-929

7.4 Achat de deux téléphones

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur en environnement ainsi que l'inspecteur en bâtiment ont besoin de téléphones ;

CONSIDÉRANT QUE le prix soumis par Solutia Télécom pour deux téléphones Samsung Galaxy S4 est gratuit;

CONSIDÉRANT QUE le prix soumis par Solutia Télécom pour les accessoires est tel que présenté:

- câble data micro USB 6 pi (74162) 16,96 \$ chacun
- chargeur CA (74158) 21,21 \$ chacun
- PureGear couvercle noir (4257) 25,46 \$ chacun

***Il est proposé par le Conseiller Christian Laporte
Appuyé par la Conseillère Gaétane Gaudreau
Il est résolu à l'unanimité***

QUE le conseil autorise l'achat de ces deux téléphones au coût de 127,26 \$ taxes en sus.

ADOPTÉE

poste de dépenses: 02 610 00 331

2014-10-930

7.5 Achat d'un écran

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur en environnement a besoin d'un écran supplémentaire pour bien effectuer son travail ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une soumission de Sylvain Raymond pour un écran de 22 " au montant de 170,45 \$ taxes en sus;

***Il est proposé par le Conseiller Dany Brodeur
Appuyé par la Conseillère Gaétane Gaudreau
Il est résolu à l'unanimité***

QUE le conseil autorise l'achat d'un écran au montant de 170,45 \$ taxes en sus.

ADOPTÉE

poste de dépenses: immobilisation - surplus

8. TRANSPORTS - TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

2014-10-931

8.1 Demande pour l'obtention du certificat d'autorisation du pont chemin René

CONSIDÉRANT QUE la municipalité procédera à la construction d'un nouveau pont sur le chemin;

CONSIDÉRANT QUE pour se faire, nous devons procéder à une demande d'autorisation au MDDELCC;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service de la compagnie EXP au montant maximal de 5 000 \$ taxes en sus inclut ce qui suit:

- visite du site pour caractériser le milieu récepteur;
- obtention du certificat de conformité à la réglementation municipale;
- obtention du certificat de conformité à la réglementation régionale applicable (MRC de Memphrémagog);
- coordination avec l'équipe d'ingénierie pour la rédaction des mesures d'atténuation et des clauses environnementales à inscrire au devis;
- préparation et rédaction de la demande de certificat d'autorisation, accompagnée des annexes et des documents cartographiques nécessaires;
- transmission de la demande au MDDELCC;
- coordination et réponse écrite aux demandes d'information additionnelles du MDDELCC et du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), s'il y a lieu;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité devra obtenir l'autorisation du propriétaire situé au 2038, chemin Fitch Bay, matricule 1001 71 2414 et du propriétaire situé au 4 chemin René, matricule 1001 60 5199;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité devra aussi défrayer les frais exigibles du MDDELCC pour l'analyse du dossier qui se chiffre à 2 765 \$ pour l'année 2014, cependant pour l'année 2015 ces frais seront majorés par le ministère;

***Il est proposé par le Conseiller Pierre Martineau
Appuyé par le Conseiller George Atkin
Il est résolu à l'unanimité***

QUE le conseil autorise la firme EXP à procéder à la demande de certificat pour un montant maximal de 5 000 \$ taxes en sus;

QUE le conseil demande à la directrice générale par intérim de voir à communiquer avec les deux résidents qui seront affectés par les travaux de réfection, car la municipalité devrait utiliser une partie de leur terrain pour effectuer les travaux de construction du pont sur le chemin René;

QUE le conseil autorise les frais exigibles du MDDELCC pour l'analyse du dossier qui se chiffre présentement à 2 765 \$. Ce tarif sera majoré pour l'année 2015.

ADOPTÉE

poste de dépenses: 02 320 17 521

2014-10-932

8.2 Octroi du contrat - réfection du bureau municipal

CONSIDÉRANT QUE suite au dépôt du rapport de la compagnie St-Georges, Structures et Génie Civil la municipalité se doit d'effectuer des travaux de réfection de son édifice ;

CONSIDÉRANT QUE personne n'a soumissionné;

***Il est proposé par le Conseiller Dany Brodeur
Appuyé par la Conseillère Gaétane Gaudreau
Il est résolu à l'unanimité***

QUE le conseil autorise la directrice générale par intérim de retourner en appel d'offres et de procéder à l'achat de différents équipements pour voir au fonctionnement du bureau pendant cette période de travaux qui s'étendront sur trois (3) semaines. La dépense maximale estimée se chiffre à 750 \$ taxes en sus.

ADOPTÉE

poste de dépenses: immobilisation -

2014-10-933

8.3 EXP - Pont René - approbation de surveillance de chantier, préparation des plans et devis de construction et surveillance de chantier

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre de service de EXP pour les travaux suivant;

- Phase 1 - surveillance de chantier en 2014;
- Phase 2 - fourniture des plans et devis en 2015;
- Phase 3 - surveillance des travaux en 2015.

ATTENDU QUE l'offre de service est versée au dossier et date du 29 septembre 2014 et porte le numéro 999-00028741-PP;

ATTENDU QUE le prix soumis pour ses travaux sont de l'ordre de:

- Phase 1 s'élève à 5 860 \$ taxes en sus - taux horaire;
- Phase 2 s'élève à 4 000 \$ taxes en sus - taux horaire;
- Phase 3 s'élève à 9 925 \$ taxes en sus - taux horaire;

***Il est proposé par le Conseiller Pierre Martineau
Appuyé par le Conseiller George Atkin
Il est résolu à l'unanimité***

QUE le conseil accepte l'offre de service de la compagnie EXP au montant de 19 785 \$ taxes en sus.

ADOPTÉE

poste de dépenses: 02 320 17 521

2014-10-934

8.4 Achat de panneaux de direction pour le Pont René

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder à l'achat de panneaux tel que décrit ci-bas;

- Panneau D-200 et D-200-P-2 indiquant le passage à une voie (2 séries installées de chaque côté du pont);
- Panneau D-200-P-1 (du côté du chemin de Fitch Bay) indiquant 1 véhicule à la fois (sur les deux côtés serait l'idéal pour ne pas créer de confusion);
- 2x D-290-G et 2x D-290-D (balises de danger) qui seront installés aux 4 coins du pont.
- Limitation de vitesse (panneau blanc) à 30 km/h (1 panneau du côté du chemin Fitch Bay serait suffisant).

ATTENDU QUE le prix soumis de la compagnie Signalisation de l'Estrie pour ces travaux s'élèvent à 246,95 \$ taxes en sus;

***Il est proposé par le Conseiller Dany Brodeur
Appuyé par la Conseillère Gaétane Gaudreau
Il est résolu à l'unanimité***

QUE le conseil autorise l'achat de ces enseignes au montant de 246,95 \$ taxes en sus.

ADOPTÉE
poste de dépenses: 02 320 17 521

9. TRÉSORERIE

2014-10-935

9.1 Approbation des comptes payés

La secrétaire d'assemblée dépose la liste des comptes payés pendant le mois, conformément au règlement numéro 335-2012 (dépenses incompressibles, incluant les salaires) et la liste des comptes approuvés par résolution du conseil (dépenses autorisées). Copies de ces listes ont été distribuées aux membres du conseil et sont jointes aux présentes pour en faire partie intégrante.

CONSIDÉRANT QUE le total des dépenses incompressibles, les dépenses payées pendant le mois sont 27 492,97 \$, le montant net des salaires s'élève à 28 361,20 \$;

***Il est proposé par le Conseiller Pierre Martineau
Appuyé par le Conseiller George Atkin
Il est résolu à l'unanimité***

QUE le conseil approuve la liste des comptes payés pendant le mois dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

2014-10-936

9.2 Approbation des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE le total des dépenses à payer pour le mois courant est de 81 122,47 \$;

CONSIDÉRANT QUE le paiement de la Sûreté du Québec au montant de 246 933 \$ sera effectué le 31 octobre prochain.

***Il est proposé par le Conseiller Christian Laporte
Appuyé par le Conseiller Dany Brodeur
Il est résolu à l'unanimité***

QUE le conseil approuve la liste des comptes à payer dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante, soit approuvée et que la personne responsable en effectue le paiement.

ADOPTÉE
poste de dépenses: tel qu'indiqué

9.3 Rapport des délégations de pouvoir

Les rapports des délégations de pouvoirs de la directrice générale par intérim et du directeur des travaux publics sont déposés auprès des membres du Conseil.

- Directrice générale 277,43 \$
- Inspecteur de voirie 116,48 \$

9.4 Dépôt du rapport des activités financières et disponibilité budgétaire

Tel que prescrit par l'article 176,4 du code municipal, les états comparatifs doivent être déposés et le conseil en prend acte. La période couverte est de 8^e ou 9^e mois terminée le 31 août ou le 30 septembre. Les citoyens pourront consulter le document pendant leurs heures normales du bureau municipal.

10. ADMINISTRATION

REMIS

10.1 Conseil sans papier

poste de dépenses: immobilisation

2014-10-937

10.2 Retour de madame Josiane Hudon - autorisation de signature

ATTENDU QUE madame Josiane Hudon revient de son congé de maternité le 6 octobre prochain;

ATTENDU QUE les signataires de la Municipalité sont le maire/la mairesse, le Directeur général/Directrice générale et en l'absence du maire/maresse, le maire suppléant;

Il est proposé par le Conseiller Christian Laporte

Appuyé par le Conseiller Dany Brodeur

Il est résolu à l'unanimité

QUE la Directrice générale et secrétaire-trésorière soient mandatées pour signer tous les documents afférents pour et au nom de la Municipalité du Canton de Stanstead.

ADOPTÉE

2014-10-938

10.3 Embauche de l'inspecteur en environnement et bâtiment

ATTENDU QUE la municipalité avait adopté la résolution 2014-09-905 qui autorisait la directrice générale par intérim, avec le comité de sélection, d'embaucher le nouvel inspecteur en environnement et bâtiment;

ATTENDU QUE suite aux recommandations du comité de sélection, la personne retenue est monsieur François Duquette;

ATTENDU QUE monsieur Duquette a débuté ses fonctions le 17 septembre dernier à raison de 22 \$ / heure, 37,5 heures par semaine et il y aura une période de probation de six (6) mois. Cependant, il sera éligible pour les assurances de la municipalité après trois (3) mois de service;

Il est proposé par le Conseiller Pierre Martineau

Appuyé par le Conseiller Dany Brodeur

Il est résolu à l'unanimité

QUE le conseil entérine la décision prise par le comité de sélection et souhaite la bienvenue à monsieur François Duquette au sein de notre organisme.

ADOPTÉE

2014-10-939

10.4 Manuel de l'employé

CONSIDÉRANT QUE le conseil s'est penché sur l'élaboration du manuel de l'employé;

CONSIDÉRANT QUE le document en question a été révisé par les employés;

CONSIDÉRANT QUE dans le document, il reste deux points importants à finaliser soit le REER et les assurances des employés;

Il est proposé par la Conseillère Gaétane Gaudreau

Appuyé par le Conseiller Pierre Martineau

Il est résolu à l'unanimité

QUE le conseil adopte le présent document, cependant les clauses d'assurance et REER seront étudiées et modifiées ultérieurement.

QUE le conseil accepte d'étudier les points qui avaient été présentés par un monsieur Pierre-Luc Doyon.

QUE le conseil désire rassurer les employés que les habillements requis par la CSST seront toujours fournis.

ADOPTÉE

2014-10-940

10.5 Formation - ADMQ - rôle, relations et responsabilités de l'officier municipal en bâtiment et en environnement et du directeur général au quotidien

CONSIDÉRANT QUE l'ADMQ offre une activité de perfectionnement intitulé rôle, relations et responsabilités de l'officier municipal en bâtiment et en environnement et du directeur général au quotidien et que cette nouvelle formation s'adresse aux membres de l'ADMQ et de la COMBEQ.

CONSIDÉRANT QUE cette formation permettra une meilleure compréhension des rôles de l'officier municipal en bâtiment et en environnement et du directeur général en ce qui a trait aux procédures, à l'analyse de projets, à la rédaction et l'application de règlements, jumelée à l'acquisition de connaissances des obligations, des pouvoirs, des actions possibles en matière de contrôle et de poursuites;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs autres sujets seront abordés tels que;

- les différents règlements (nuisances, politique de protection des rives, Q-2, r. 22)
- les outils discrétionnaires (dérogations mineures, PPCMOI, ...)
- la gestion documentaire (Loi sur les archives),
- la loi sur l'accès à l'information,
- la gestion des infractions
- les situations d'ingérence par des élus et des citoyens,

CONSIDÉRANT QUE chaque volet sera animé par un procureur spécialiste jumelé à une équipe DG-OMBE de chaque région;

CONSIDÉRANT QUE lors de formations de la COMBEQ, l'officier municipal exprime souvent le souhait que le directeur général soit là pour partager les connaissances et l'inverse se produit aux formations de l'ADMQ : les directeurs généraux auraient espéré que l'officier municipal y participe...

CONSIDÉRANT QU'avec cette formation conjointe, tous pourront y trouver leur compte;

CONSIDÉRANT QUE la formation est offerte à Bromont le 29 octobre prochain;

CONSIDÉRANT QUE les frais sont de l'ordre de 278 \$ / personne taxes en sus;

***Il est proposé par le Conseiller Christian Laporte
Appuyé par le Conseiller Charles Atkin
Il est résolu à l'unanimité***

QUE le conseil autorise la participation de madame Josiane Hudon et de messieurs François Duquette et Dominic Gauthier à cette formation.

QUE le conseil autorise le paiement des frais de 278 \$ / personne et autorise aussi les frais inhérents sur présentation de facture.

ADOPTÉE
poste de dépenses: 02 130 00 454
poste de dépenses: 02 610 00 454

10.6 Réception de Noël

Le conseil réserve la date du 13 décembre 2014 à la salle communautaire de Georgeville pour sa réception de Noël.

11. HYGIÈNE DU MILIEU

11.1 Vanex - Barrage Lac Lovering

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une offre de service de la compagnie Vanex pour le nettoyage et graissage de six (6) tiges levages et pour effectuer des retouches de peintures sur les six (6) boîtes d'engrenage avec de la peinture époxy;

CONSIDÉRANT QUE le prix soumis est de 960 \$ taxes en sus ;

***Il est proposé par le Conseiller Pierre Martineau
Appuyé par la Conseillère Gaétane Gaudreau***

2014-10-941

Il est résolu à l'unanimité

QUE le conseil octroie le contrat pour ce travail à la compagnie Vanex au prix mentionné de 960 \$ taxes en sus.

ADOPTÉE
poste de dépenses: 02 690 00 521

2014-10-942

11.2 M. Robert Fillion - trou d'homme

CONSIDÉRANT QUE suite à l'étude du problème des eaux de pluie chez monsieur Fillion et des recommandations de l'ingénieur;

CONSIDÉRANT QUE ce problème persiste depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur en voirie nous a soumis le prix du Groupe Expert Drain pour l'installation de ce trou d'homme au montant de 15 392 \$ taxes en sus;

**Il est proposé par la Conseillère Gaétane Gaudreau
Appuyé par le Conseiller Dany Brodeur
Il est résolu à l'unanimité**

QUE le conseil autorise l'installation de ce trou d'homme au prix suggéré de 15 392 \$ taxes en sus.

QUE l'option de signaleur ne sera pas retenue car les hommes de la voirie ont les compétences pour effectuer ce travail.

ADOPTÉE
poste de dépenses : ouvrir poste entretien réseau pluvial

12. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2014-10-943

12.1 Achat radios, mobile, programmation, parafoudre

ATTENDU QUE monsieur Brian Wharry a procédé à l'évaluation du système de communication;

ATTENDU QUE la municipalité avait procédé à l'achat du maintien du lien entre la municipalité et la Centrale 911 de Lévis (résolution 2014-06-768);

ATTENDU QUE la municipalité désire s'assurer de la bonne couverture en communication pour son service d'incendie:

ATTENDU QUE les items suivant sont nécessaires:

- | | |
|---|----------|
| • Un radio portable VHF pour l'aide mutuelle | 649 \$ |
| • Trois radios mobiles 739 \$ / chacun | 2 217 \$ |
| • Programmation fréquence UTAC (75 \$ / heure) estimé | 600 \$ |
| • Parafoudre et équipement | |
| Connecteurs (2) & installation | 224 \$ |
| • Haut parleur robuste | 119 \$ |

**Il est proposé par la Conseillère Gaétane Gaudreau
Appuyé par le Conseiller George Atkin
Il est résolu à l'unanimité**

QUE le Conseil autorise l'achat et le paiement de ces équipement à raison de 3 809 \$ taxes en sus.

ADOPTÉE
poste de dépenses: immobilisation surplus

2014-10-944

12.2 Matériel à retirer de l'inventaire

ATTENDU QUE le chef pompier a débuté un inventaire du matériel du service d'incendie;

ATTENDU QUE suite à cette première ébauche, les équipements suivants sont désuets;

- 2 boyaux de 22 pieds de longueur (tuyau de 1/32)
- 1 boyau de 10 pieds de longueur (tuyau de 1/2)
- 20 chapeaux
- 17 manteaux
- 11 paires de pantalons
- 7 paires de bottes

***Il est proposé par la Conseillère Gaétane Gaudreau
Appuyé par la Conseillère Dany Brodeur
Il est résolu à l'unanimité***

QUE le Conseil autorise le chef pompier a donné ces équipements aux Pompiers sans frontières et que certains pompiers désirent utiliser des boyaux pour autres fins personnelles.

QUE le Conseil demande que ces équipements soient retirés des livres comptables de la municipalité.

ADOPTÉE

2014-10-945

12.3 EducExpert paiement final

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu la facture de 794,50 \$ taxes en sus de la compagnie EducExpert pour la formation d'un pompier ;

CONSIDÉRANT QUE le cours doit s'effectuer à l'automne ;

***Il est proposé par la Conseillère Gaétane Gaudreau
Appuyé par le Conseiller Pierre Martineau
Il est résolu à l'unanimité***

QUE le conseil autorise le paiement de 794,50 \$ taxes en sus.

QUE le conseil demande au chef pompier de s'assurer que cette formation sera utilisée.

ADOPTÉE

poste de dépenses: 02 220 00 454

2014-10-946

12.4 Mise à niveau des appareils respiratoires

ATTENDU QUE les appareils respiratoires doivent être inspectés:

ATTENDU QUE le prix soumis pour les cinq (5) appareils ISI est de l'ordre de 75 \$ / unité, donc un total de 375 \$ taxes et transport en sus, et puisqu'il y avait urgence pour effectuer ce travail la date retenue est le 30 septembre;

ATTENDU QU'À date, nous n'avons pas reçu de prix pour l'inspection des huit (8) appareils Scott, cependant ce travail doit être effectué;

***Il est proposé par la Conseillère Gaétane Gaudreau
Appuyé par le Conseiller Dany Brodeur
Il est résolu à l'unanimité***

QUE le Conseil autorise la dépense estimée à 5 unités à raison de 75 \$ chaque pour un montant de 375 \$ taxes et transport en sus.

QUE le conseil autorise la dépenses estimées de 100 \$ /appareil taxes en sus pour les appareils Scott.

ADOPTÉE

poste de dépenses:02 220 00 526
ouvrir compte entretien et réparation - équipement

2014-10-947

12.5 Lettrier un camion et numéroter tous les camions d'incendie

ATTENDU QUE le chef pompier a obtenu un prix pour letterer le camion neuf et pour numéroter aussi la flotte de camion du service d'incendie, ce prix est de 200 \$ taxes en sus;

***Il est proposé par la Conseillère Gaétane Gaudreau
Appuyé par le Conseiller George Atkin
Il est résolu à l'unanimité***

QUE le Conseil autorise le chef pompier à procéder avec ce travail et autorise la dépense et le paiement de 200 \$ taxes en sus.

ADOPTÉE
poste de dépenses: 02 220 00 525

12.6 Dépôt du Rapport du service d'incendie

La secrétaire d'assemblée dépose le rapport du département d'incendie pour le mois courant et le conseil en prend acte. Cependant, ce document demeure confidentiel à l'intention des membres du conseil.

13. LOISIRS ET CULTURE

2014-10-948

13.1 Autorisation de signature d'une entente - Escapade Memphrémagog

ATTENDU QUE Escapade Memphrémagog a demandé à la municipalité de reconduire l'entente que nous avons avec eux pour l'an prochain;

ATTENDU QUE le conseil demande à la directrice générale par intérim de voir à préparer cette entente;

***Il est proposé par le Conseiller George Atkin
Appuyé par le Conseiller Christian Laporte
Il est résolu à l'unanimité***

QUE le conseil autorise la directrice générale par intérim de voir à préparer l'entente et autorise la mairesse madame Francine Caron Markwell et la directrice générale à signer l'entente avec Escapade Memphrémagog.

ADOPTÉE

14. VARIA

2014-10-949

14.1 POSTE CANADA

ATTENDU QUE la réduction des heures au service à la clientèle nuit à l'accès des services dispensés par le bureau de poste pour nos citoyens;

***Il est proposé par le Conseiller Dany Brodeur
Appuyé par le Conseiller Pierre Martineau
Il est résolu à l'unanimité***

QUE le conseil demande à Poste Canada de maintenir les heures d'ouverture au service à la clientèle.

QUE la diminution des heures au service à la clientèle aurait comme impact la réduction du service à nos citoyens.

ADOPTÉE

2014-10-950

14.2 COMITÉ D'HABITATION PLACE STANSTEAD

ATTENDU QUE le comité d'habitation Place Stanstead demande au Canton de Stanstead un appui pour leur projet Phase II pour offrir l'ajout de 9 logements aux 11 appartements déjà existant;

ATTENDU QUE ce projet permet aux résidents de notre secteur à demeurer dans leur milieu ;

ATTENDU QUE ce projet permet aux résidents de notre secteur à obtenir des logements à prix abordable;

***Il est proposé par la Conseillère Gaétane Gaudreau
Appuyé par le Conseiller Dany Brodeur
Il est résolu à l'unanimité***

QUE le conseil appui le Comité d'habitation Place Stanstead dans leurs démarches à obtenir 9 logements supplémentaires pour les résidents du secteur.

ADOPTÉE

2014-10-951

14.3 SERVICES PROFESSIONNELS - MONTY SYLVESTRE

ATTENDU QUE le cabinet Monty Sylvestre nous offre leurs services à titre de conseillers juridiques pour l'année 2015;

ATTENDU QUE la visite annuelle sera offerte au coût de 250 \$ plus les frais de déplacements;

ATTENDU QUE les taux horaires varient entre 80 \$ à 230 \$ de l'heure selon la personne effectuant le travail;

***Il est proposé par le Conseiller George Atkin
Appuyé par le Conseiller Christian Laporte
Il est résolu à l'unanimité***

QUE le conseil autorise les représentants de la municipalité à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques Inc., au besoin pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 selon les termes de l'offre de service du 29 septembre 2014. »

ADOPTÉE

15 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Lucie Borne demande des explications concernant Escapade Memphrémagog, l'achalandage a-t-il été profitable pour la municipalité?

Madame Noel - champs d'épuration.

2014-10-952

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par la Conseillère Gaétane Gaudreau Langlois, il est 20 h 30.

ADOPTÉE

**Francine Caron Markwell,
Mairesse**

**Monique Pépin,
Directrice générale
et secrétaire-trésorière par intérim**

Je, Francine Caron Markwell, mairesse de la municipalité du Canton de Stanstead, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.